



Visite avec agence mais location particulier

Par **dach**, le **16/11/2010** à **12:11**

Bonjour,rrnJ'ai visité un appartement la semaine dernière avec une agence.rnJ'ai décidé de le prendre et j'ai donc envoyé les pièces nécessaires à la constitution d'un dossier à cette agence.rnrnCe week end j'ai vu apparaître l'appartement sur le bon coin.rnJ'ai contacté la propriétaire et elle souhaite me le louer mais aimerait également éviter les frais si possible.rnrnMa question est la suivante : "Suis-je dans mon droit de ne pas passer par cette agence sachant que je n'ai pas eu besoin d'elle pour être mis en relation avec la propriétaire?"rnJe veux également ajouter que je n'ai rien signé lors de la visite de l'appartement.rnLa seule preuve que l'agence a de notre contact est donc constituée de quelques emails.rnrnJe vous remercie.